

MARTINE PINVILLE

SECRETARE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

@MartinePinville

Paris, le 22 décembre 2015  
N° 1099

## **Martine PINVILLE fait de la protection des consommateurs une priorité en période de fêtes**

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, suit attentivement l'activité commerciale en cette fin d'année, consciente de l'importance de la période des fêtes pour de nombreux secteurs de la consommation.

Afin de conforter **la confiance des consommateurs**, elle rappelle la mobilisation du Gouvernement pour assurer **la sécurité des commerces**, mais également sa vigilance pour veiller à la **loyauté des transactions** et éviter aux consommateurs d'être victimes de négligences ou d'abus durant cette période d'activité commerciale intense.

Elle a donc demandé à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) d'intensifier ses contrôles sur la consommation festive. Cette surveillance, mise en place dans le cadre de l' « Opération Fin d'Année », a été particulièrement renforcée dans 3 domaines :

- **La loyauté des transactions et la bonne information des consommateurs** : L'information sur les prix, la véracité des offres promotionnelles, l'étiquetage informatif des produits et les règles de sécurité à respecter lors de leur utilisation sont vérifiés.
- **La sécurité des produits non alimentaires** : jouets, sapins artificiels, guirlandes électriques...
- **La qualité, la sécurité et l'information des consommateurs à l'égard des produits alimentaires** : vérification des températures, dates limites de consommation de produits frais...

Cette opération a débuté le 16 novembre et se poursuivra jusqu'au 8 janvier 2016.

Les enquêteurs de la DGCCRF ont **déjà effectué 19 000 contrôles dans 6350 établissements**. Ces contrôles ont donné lieu à **430 procès-verbaux et 540 injonctions administratives pour les sanctions les plus importantes**. Le **taux d'anomalies s'élève à 21,5 %**.

Pour rappel, durant l'opération 2014-2015, 38 329 vérifications avaient été réalisées auprès de 12 000 établissements avec un taux d'anomalies de 20,5 %.

A ce jour, les seuls **contrôles alimentaires** ont représenté 11 750 contrôles qui ont donné lieu à 266 procès-verbaux et 420 injonctions administratives. Le taux d'anomalies est de 26%.

Quant aux contrôles sur les **jouets**, où la vigilance est particulièrement mise sur les jouets pour les plus petits, les enquêteurs de la DGCCRF ont depuis le début de l'année 2015 procédé à 10 940 actions de contrôle et effectué 803 prélèvements. Le taux de produits non conformes et dangereux sur ces 803 analyses réalisées s'élève à 10,3%.

A titre d'exemple, la DGCCRF met en garde les consommateurs contre les peluches-bouillottes qui peuvent occasionner de graves brûlures sur la peau des enfants. Il faut notamment s'assurer que ce produits disposent du marquage CE.

A l'approche de Noël, la ministre a également été informée du problème de sécurité posé par certaines planches « hoverboard » (skateboard électrique). Parmi celles-ci, des produits de faible qualité présentent des risques d'incendie et de choc électrique. La DGCCRF a d'ores et déjà mis en place un plan de contrôle afin de vérifier la conformité des produits sur le marché.

Pour Martine PINVILLE : « ***La DGCCRF adapte ses contrôles aux moments de consommation des Français. En ce temps fort de l'activité commerciale, l'Etat assure la sécurité des commerces mais également la protection des consommateurs. Les mêmes exigences de loyauté, de qualité et de sécurité des produits s'appliquent quel que soit le canal de distribution. Je suis mobilisée pour éviter aux consommateurs d'être victimes de négligences ou d'abus, par une action de pédagogie et de contrôles afin de renforcer la confiance entre professionnels et consommateurs.*** »

Parallèlement à ces opérations de contrôles, la DGCCRF accentue son action pédagogique, auprès des professionnels et des consommateurs, en renouvelant **la brochure destinée à une meilleure information du consommateur avant les fêtes de fin d'année** : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/fetes-fin-dannee-2015-conseils-dgccrf>

Elle édite également des dossiers spéciaux tels que celui sur la **sécurité des jouets et les conseils d'achat** : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/securite-des-jouets-dossier-presse-2015>

**Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :**

Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI- 01 53 18 44 13 - [sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr)